

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°124/FG**

Réunie le lundi 30 mars 2026 à 18 H 00
Chalet-logis de Blériot

Présents: Cédric CLAIN, Daniel CHAIRON, Angélique FLORENTIN, Franck GAWLOWIEZ, Alain GOGIBUS, Françoise HOUWER, Anastasia LUTVINUC, Christian MULLER, Norbert PERREUX, Pascal PHULPIN, Julien STRYJEK, Grégory VALENTIN, Virginie VIAUD, Claudette VOLVERT, Damien ZIEGELMEYER.

Absente : Iliia KRILOW,

1. Approbation du CR de la réunion n°123 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2. Trophée des Mixtes à Epernay le 28 mars :

6 équipes étaient engagées : 1 équipe poulies, 3 équipes classique, 1 équipe barebow et 1 équipe néophyte.

L'équipe poulies et 1 équipe classique ont chuté au shoot off et l'équipe néophyte s'est qualifiée pour le championnat de France.

Les 2 autres équipes classique se sont bien battues.

3. Suivi des finances :

A ce jour, la Compagnie dispose :

- En caisse de 1472 €
- Compte courant 1769 €
- Epargne 6284 €

4. Préparation du 3D du 12 avril :

Le piquetage est prévu le jeudi 9 avril et l'installation des bêtes le vendredi 10 avril.

139 inscrits à ce jour et 70 repas réservés y compris pour les bénévoles.

Il faut prévoir 15 trophées, 10 bouteilles de ratafia et 28 bouteilles de champagne pour les récompenses.

Vu le nombre de repas réservés et la prévision des frites achetées hors réservation, la friteuse de la Compagnie ne suffira pas. Une friteuse 2 bacs va être commandée par Françoise. Il faut revoir le volume de frites et d'huile à acheter.

Greffe à 8 h 30 et début des tirs à 9 h 30 le matin, 13 h 30 et début des tirs à 14 h 30 l'après-midi.

5. Tir à l'oiseau du 18 avril :

André a préparé les papiers avec les numéros et Claudette s'occupe du tableau pour les inscriptions. Un goûter sera proposé après les tirs.

6. Bouquet provincial du 17 mai :

Il faut désigner un porte drapeau. Alain se porte volontaire ainsi que Damien. Ils confirmeront leur participation dans le courant de la semaine. Ils pourraient se relayer à mi-parcours du défilé.

7. Tir pour les nouveaux licenciés le 6 juin sur notre terrain :

Compétition amicale ouverte à tous les archers n'ayant jamais participé à un concours qualificatif, néophytes ou non.

Greffe à 13 h 30 et début des tirs à 14 h. Le tir se fera en 2 x 5 volées de 6 flèches.

U 11 à 10 mètres

U 13 et U 15 à 15 mètres

U 18 et + à 20 mètres.

Les feuilles de marque seront établies et Franck enverra le mandat par mail à Longueval, Bezannes, Fismes et Gueux.

L'installation du terrain sera faite le jeudi 4 et vendredi 5 juin.

Récompense au 1^{er} de chaque catégorie.

Une buvette sera organisée sur place.

8. Tir TAE le 14 juin matin et après-midi :

TAE international et TAE national matin et après-midi. Il faudra prévoir 25 cibles, le pas de tir sera installé le samedi pour dimanche et le piquetage sera fera le jeudi.

Franck s'interroge sur la possibilité de l'organisation d'un second TAE par la Compagnie.

Cependant, Châlons, Suippes et Sainte-Menehould dans la Marne et Rethel tout proche dans les Ardennes organisent aussi des TAE.

9. Tour de table sur les projets en cours :

Maillots du club :

Françoise a sélectionné des fournisseurs à Reims et va demander l'établissement de devis.

Découverte tir à l'arc handisport :

Cédric qui a des contacts avec des patients handicapés dans le cadre de ses consultations en orthopédie, a proposé une découverte du tir à l'arc. Une séance pourrait être proposée sur le terrain Blériot mi-juin en semaine et une autre au cours d'un week-end.

Communication :

- Virginie suggère la création d'un groupe WhatsApp avec tous les adhérents de la Compagnie d'Arc de Reims afin de faire circuler au fur et à mesure toutes les informations sur les événements prévus dans l'année. Un courrier sera préparé et adressé à Franck pour validation afin de demander l'accord des adhérents ou des parents pour les mineurs (numéro de téléphone, droit à l'image).
- Angélique se renseigne pour moderniser le site Web de la Compagnie.
- Damien a fait le point sur ce qu'il faut améliorer concernant les informations données aux adhérents, par exemple actuellement les nouveaux inscrits ignorent que les écoles de tir sont transférées à Blériot début mai. Il propose que le livret d'accueil soit complété.

10. Questions diverses :

Franck a eu un rappel de la Ville de Reims concernant l'accès de Prieur : à chaque début de créneau il faut scanner régulièrement le QR code qui se trouve à l'intérieur du gymnase pour indiquer le nombre d'archers présents. Franck suggère que cette manipulation soit faite par le responsable de salle du créneau concerné.

Françoise demande si des archers seraient intéressés pour participer à la coupe du Grand Est.

Les scores pris en compte sont ceux obtenus entre le 1er avril et le 31 décembre de l'année en cours.

Dans chaque catégorie d'Arc où le club se positionne il faut faire les 3 types d'épreuves. A défaut l'impact se verra sur le classement.

Le score retenu dans chaque épreuve nous est adressé par mail avec le justificatif (souvent Résult'Arc). Une fois donné le club ne peut pas le modifier.

Le club peut donner au fil de la saison ou tout donner en décembre afin de prendre le temps de bien choisir le score adressé (en respectant les critères indiqués dans le règlement de la compétition)

Une question est posée pour savoir combien de séances d'essai peuvent être faites par une personne venant découvrir le tir à l'arc. 3 séances sont prévues, ensuite il faut prendre une licence pour être assuré. Jusque fin février il s'agit d'une licence annuelle et à partir du 1^{er} mars une licence découverte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 50

La Secrétaire Adjointe,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Franck GAWLOWIEZ